



Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane Costantino
Direction des ressources humaines
Quartier Sainte Anne
84967 Le Pontet Cedex

Vedène le 21 octobre 2010

Préavis remis en mains propres

Objet : Préavis de grève pour le 28 octobre 2010

Madame,

Conformément aux articles L.2512-1 et suivants du code du travail, nous vous informons que la CFDT ASF dépose un préavis de grève pour la journée du 28 octobre 2010. Cette grève commencera :

- ▶ dès le jeudi 28 octobre 2010 à 4 heures et s'achèvera le vendredi 29 octobre 2010 à 6 heures pour les salariés « postés » ;
- ▶ pour la journée de travail du 28 octobre 2010 pour les salariés « non postés ».

Nos revendications sont les suivantes :

- ✓ Stopper l'approche dogmatique de la réduction des effectifs, par la mise en place d'une politique d'emplois garantissant de manière concrète aux salariés l'accomplissement de leurs missions quotidiennes dans de bonnes conditions de travail et favorisant des perspectives professionnelles à long terme. C'est un gage de stabilité sociale indispensable ;
- ✓ Déployer de véritables moyens humains et matériels nécessaires à la mise en place d'organisations de travail et de dimensionnements d'équipes qui soient en adéquation avec la qualité du service aux clients exigée par la charte d'engagement VINCI Autoroutes ;
- ✓ Abandonner l'obsession des réorganisations de travail incessantes, génératrices d'insécurité professionnelle et sociale ;
- ✓ Prendre en compte de manière effective la pénibilité et la dangerosité de certains métiers ;
- ✓ Maintenir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS

Délégué Syndical central

Reçu en mains Propres
le 21.10.2010